

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°193**

Semaine : du 07 au 11 juin 2010

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne

Albayane du 07/06/10

RAMED : pour la généralisation du système

Les préparatifs sont en cours pour la généralisation du régime d'assistance médicale aux économiquement démunis (RAMED), a indiqué la ministre de la santé, Mme Yasmina BADDOU. Intervenant lors d'une réunion, vendredi à Rabat, de la commission chargée de la gestion et du suivi du RAMED, et tenue sous la Présidence du Premier Ministre, M.Abbas El Fassi, Mme Baddou a affirmé que les résultats issus de l'évaluation de l'expérience de mise en œuvre du RAMED dans la région de Tadla Azilal, sont très concluants.

L'opinion du 07/06/10

Réunion de la commission chargée de la gestion et du suivi du RAMED

Les préparatifs en cours pour la généralisation du régime à fin 2010

Idem

Albayane du 09/06/07

La CNOPS n'achètera les princeps qu'en cas de besoin

La guerre des génériques

La caisse nationale des organismes de prévoyance sociale vient de décider de n'acheter les princeps, qu'en cas d'absence de génériques correspondants. La décision prise par le gestionnaire de l'assurance maladie obligatoire pour le secteur public drainera un manque à gagner colossal pour l'industrie pharmaceutique dont le chiffre d'affaires provient de la fabrication des princeps. La décision de la CNOPS est justifiée par un argumentaire solide et a pour objectif de pérenniser cet organisme qui fait face à des remboursements rendus plus lourds par le poids du médicament dans les dossiers traités (60 à 70%), alors que ce rapport est de 20% dans des Pays comparables...

L'économiste du 09/06/10

3000 médicaments admis au remboursement

Près de 3000 médicaments seront admis au remboursement, selon un récent accord entre le ministère de la Santé et l'ANAM, a indiqué Chakib TAZI, DG de l'ANAM, lors d'un déjeuner-débat organisé hier à la CGEM par la chambre de commerce Suisse au Maroc, environ 10,5 millions de bénéficiaires sont assujettis à l'obligation de l'assurance maladie de base, soit 34% de la population, rappelle-t-il.

Le Soir du 09/06/10

Santé le prix du médicament, quelle politique ?

La question fera l'objet de la 1^{re} journée pharmaceutique de Guercif, prévue le 19 juin.

La cherté du médicament au Maroc nourrit les débats et les rencontres. Le sujet fera l'objet de la première journée pharmaceutique de Guercif. La manifestation, initiée par le syndicat des pharmaciens de la région, sur le thème « le prix du médicament, quelle politique ? » Se tiendra le Samedi 19 juin au complexe sportif...

Aujourd'hui le Maroc du 09/06/10

La commission sociale du secteur privé se penche sur la mise en œuvre de l'AMO

La commission sociale du secteur privé a tenu, lundi à Rabat, une réunion s'inscrivant dans le cadre du dialogue social (session d'avril 2010) consacrée à l'examen du suivi de la mise en œuvre du système d'assurance maladie obligatoire (AMO) notamment son volet afférent au respect de la taxe nationale de référence. La réunion s'est déroulée en présence des centrales syndicales de la CGEM, les représentants des départements ministériels concernés, les directeurs de la CNSS, de la CNOPS et de l'agence nationale de l'assurance maladie, indique un communiqué du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

Libération du 09/06/10

Examen de la mise en œuvre de l'AMO

La commission sociale du secteur privé a tenu, lundi à Rabat, une réunion s'inscrivant dans le cadre du dialogue social (session d'avril 2010) consacrée à l'examen du suivi de la mise en œuvre du système d'assurance maladie obligatoire (AMO) notamment son volet afférent au respect de la taxe nationale de référence...

La nouvelle tribune du 10/06/10

L'AMO, 5 ans après ...

C'est à l'initiative de la chambre de commerce Suisse au Maroc qu'une conférence débat intitulée « quelle assurance maladie pour les salariés du secteur privé », s'est déroulée, mardi 08 juin 2010, dans les locaux de la confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM). Chakib TAZI, directeur général de l'agence nationale d'assurance maladie (ANAM), a animé les débats, deux heures durant. Au menu : l'assurance maladie obligatoire (AMO) et sa couverture dans le secteur privé...

Aujourd'hui le Maroc du 11/06/10

Les dessous de la polémique entre les pharmaciens et la CNOPS

La fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc (FNSPM) a rédigé récemment un plaidoyer dans lequel elle appelle à la fermeture urgente de la pharmacie de la CNOPS. Pour les pharmaciens, cette caisse n'a plus lieu d'être.

« Il faut que la pratique de centralisation des médicaments menée par la CNOPS cesse. La CNOPS ne doit pas être une pharmacie centrale. Il est temps de permettre aux pharmaciens de distribuer les médicaments dans toutes les villes du Royaume », a déclaré Chakib TAZI, directeur de l'agence nationale de l'assurance maladie (ANAM), lors d'un débat sur l'assurance maladie pour les salariés du secteur privé organisé le 8 juin par la chambre de commerce suisse au Maroc, à Casablanca M.TAZI a également souligné qu'il est regrettable que des patients sont obligés de déplacer jusqu'à Rabat pour recevoir les médicaments. « Il faut que la totalité des médicaments soit disponible dans toutes les officines »...
